



Questions aux candidat(e)s aux élections présidentielles de 2012

CREIS-Terminal (s/c G. Vidal)
Université Paris13
UFR des sciences de la communication
Avenue JB Clément 93430 Villetaneuse
Mél : contact@lecreis.org

Autour du fichage

- 1 - Proposerez-vous une modification de la loi de 2004 pour revenir à un avis conforme de la CNIL pour ce qui est des fichiers d'Etat ?
- 2 - Quelle position prendrez-vous sur le fichage des mineurs (base élèves, fichiers de police à partir de 13 ans) ? Les interdirez-vous ?
- 3 - Limiterez-vous drastiquement et pour des cas très explicites le recours au fichage biométrique ? Comment encadrerez-vous le FNAEG ? Vous rangerez-vous aux avis de la CNIL qui désapprouve la conservation de données biométriques dans des fichiers centraux (TES) ?
- 4 - Comment contraindrez-vous la capture d'informations sans contact (puces RFID entre autres) ?
- 5 - Prendrez-vous les mesures nécessaires pour que dans un fichier de police ne cohabitent pas des informations sur des coupables, des suspects et des victimes (STIC, JUDEX) ? Limiterez-vous la durée de conservation des données dans ces fichiers aux délais de prescription de l'action publique ? Interdirez-vous la consultation des fichiers de police (STIC, FNAEG, FJAIS) pour les enquêtes administratives ?

Autour de la révision de la directive européenne

- 6 - Une révision de la directive européenne relative à la protection des données personnelles est en cours. Les risques d'une modification dans le sens d'une moins grande protection des libertés au nom d'une prise en compte élargie des intérêts économiques existent. Comment comptez-vous utiliser les moyens à la disposition d'un Etat pour que la France s'oppose à une telle évolution et œuvre pour une meilleure protection des citoyens ?

Autour de l'éducation à la protection des données personnelles

- 7 - Les citoyens et les jeunes en particulier ne sont pas toujours conscients des risques que représentent les traces qu'ils laissent volontairement ou non sur l'internet, en particulier sur les médias sociaux. Des bases de données comportementales sont constituées. Des programmes « construisent » une identité numérique bien différente de l'identité humaine. Une sensibilisation et une formation d'ampleur sont nécessaires. Quelles mesures concrètes mettrez-vous en œuvre, par exemple au lycée ou au collège, pour former des citoyens conscients et responsables de leurs données personnelles ?

Autour du droit d'auteur

- 8 - Le numérique modifie le rapport aux œuvres de l'esprit. Une réponse a été l'adoption de la loi Hadopi, visiblement inadaptée. La supprimerez-vous ? Quelles sont vos orientations en matière de droits d'auteur adaptés au numérique ?
Comptez-vous favoriser le développement du copyleft et des creative commons ? Si oui comment ?
Comment inciterez-vous au développement des logiciels libres ?

Autour de l'internet

- 9 - Comment œuvrerez-vous pour garantir à chacun un libre accès au réseau internet et pour lutter contre la fracture numérique ? Quelles actions, nationales et internationales, porterez-vous pour garantir la neutralité du réseau ?
- 10 - L'actualité récente montre que des données sont conservées et traitées sur l'internet, souvent à l'insu des utilisateurs et même quand ils les suppriment (Google, Facebook,...). L'affichage de soi alimente de vastes bases de données. Comment agirez-vous pour garantir un vrai droit à l'oubli sur l'internet et ce au-delà de nos frontières ?